



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baux commerciaux

Question écrite n° 31649

Texte de la question

M. François-Xavier Villain appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la mission confiée à maître Philippe Pelletier, président du groupe de travail ayant pour mission de proposer des modifications sur la propriété commerciale, et plus particulièrement les baux commerciaux. Un grand nombre de commerçants est aujourd'hui inquiète des suites de ce groupe de travail. En effet, la suppression du droit au bail aurait pour conséquence un véritable bouleversement de l'économie du commerce. Car pour bon nombre de petits commerçants cela représente souvent leur seul capital. De plus, la suppression du droit au bail aurait aussi pour effet de priver les commerçants d'une garantie importante auprès des banques. Bien que ce groupe de travail n'ait pas encore rendu ses conclusions, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail a été constitué afin d'examiner les conditions permettant d'améliorer la législation sur les baux commerciaux. Le groupe a notamment pour mission de réfléchir au champ d'application des baux commerciaux, aujourd'hui très étendu. Il doit également faire des propositions pour réduire le contentieux en ce domaine. Il vient de procéder à l'audition des principaux acteurs concernés, en particulier des organisations de commerçants et d'artisans. Il est d'ores et déjà tout à fait exclu que les travaux de ce groupe conduisent à modifier les éléments essentiels de la propriété commerciale, qui constitue souvent une partie significative du patrimoine des commerçants. L'ensemble des partenaires concernés seront réunis au mois de février 2004, en vue de restituer le fruit des auditions et d'engager le débat.

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31649

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 220

Réponse publiée le : 24 février 2004, page 1452